



PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

SECRETARIAT DE LA SOUS-COMMISSION
DEPARTEMENTALE DE SECURITE ERP-IGH
2 rue Gambetta - 35000 RENNES
☎ 02.99.78.50.87 - Fax 02.99.78 50 84
N/Réf. : PB/VN

COMPTE RENDU DE REUNION
Séance du 30 avril 2019

Président de séance :

Monsieur HAMON

Chargé de mission au SIDPC

Membres avec voix délibérative :

Monsieur RENAUD (Matin)

Représentant le Directeur départemental des Territoires et de la mer

Monsieur DELANOE (après-midi)

Représentant le Directeur départemental des Territoires et de la mer

Capitaine MAURER

Représentant le Chef du Groupement de Gendarmerie d'Ille-et-Vilaine

Présent pour les dossiers intéressant les communes de ce secteur

Monsieur VALLEE

Représentant le Directeur départemental de la Sécurité Publique

Présent pour les dossiers intéressant les communes de ce secteur

Lieutenant-colonel BERGOT Pascal

Officier de sapeurs-pompiers, Chef du Groupement Prévention du SDIS 35

Commandant SCHIAPPARELLI Patrice

Officier de sapeurs-pompiers, Adjoint au Chef du Groupement Prévention du SDIS 35

Capitaine ROBERT Olivier, Lieutenant BOULAIS Eric, Lieutenant GALLE Roméo,

Lieutenant LEMAHIEU, Lieutenant THOMAS

Officiers de sapeurs-pompiers du Groupement Prévention du SDIS 35

Présence de chacun en fonction des affaires traitées

Madame ou Monsieur le MAIRE (ou le représentant désigné)

Présent pour les dossiers de sa commune (possibilité d'un avis écrit motivé)

Les avis écrits motivés sont joints au présent document.

Le secrétariat de séance est assuré par Virginie NOURRISSON, du Groupement Prévention du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Après vérification du quorum, le Président a ouvert la séance à 8H30 et la commission a procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

COMMUNE DE SAINT THURIAL

La commune est représentée par :
Monsieur MOIZAN, Maire

Récapitulatif avis émis par la commission

Commune	Nom de l'Etablissement et adresse	Références dossier	Préventionniste	Classement	Avis
SAINT THURIAL	SALLE DE SPORT Rue de l'Eglise	AT03531919B0001 Extension de la salle de sport	Lieutenant BOULAIS Eric CL	X 3	FAVORABLE

Le dossier n'a pas suscité de discussion particulière.
L'avis a été émis à l'unanimité.

Pour la majorité des dossiers, la décision a été prise à l'unanimité, à l'exception :

- EUGENE MARQUIS (BÂT MÉDICO-TECHNIQUE) - PC352381910048 - RENNES
- ILOT OCTROI RENNES - PC352381710224M01 - RENNES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h30.

Fait à Rennes, le **03 MAI 2019**
Le Président de séance,



Philippe HAMON RIVOAL